

La Lettre de L'Académie du Morvan



« *Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre* »

Dans ce numéro

Villes et villages du Morvan	1
Sortie de printemps : Dijon de l'époque moderne à l'époque contemporaine	4
Echos et nouvelles	4

L'éditorial

Après un début d'année 2017 marquée par un pic de froid auquel nous n'étions plus habitués compte tenu de plusieurs hivers consécutifs relativement doux, nous entrons dans la période estivale avec un épisode caniculaire appréciant l'ombre et la fraîcheur des sommets boisés du Morvan qui nous sont si chers.

L'année 2017 n'est décidément pas une année comme les autres pour notre académie qui fêtera le 15 juillet ses cinquante ans mais dont nous célébrerons l'anniversaire seulement le 9 septembre à Autun avec l'organisation d'un débat conférence sur thème : « **Le Morvan en Bourgogne Franche Comté : évidences et questions** ».

L'article de notre confrère **Gérard Mottet** sur les « **villes et villages du Morvan** » dont nous publions la première partie dans cette lettre n°5 est en quelque sorte un préambule aux échanges que nous aurons à Autun le samedi 9 septembre. Nous espérons être très nombreux pour souffler les cinquante bougies de notre académie.

D'ici là nous aurons plaisir à nous retrouver le samedi 1^{er} juillet pour notre assemblée générale qui sera suivie comme le veut la tradition d'une conférence animée cette année par notre confrère **Jacques Baudot** : « **Un parcours à l'ONU** » un témoignage en sa qualité d'ancien secrétaire général adjoint à l'ONU.

Jean-Marie de Bourgoing.

Villes et villages du Morvan

Par **Gérard MOTTET**

Introduction

Bien qu'il connût avec Bibracte, avant la conquête romaine, un haut lieu de vie urbaine du peuple éduen, le Morvan est plus connu par sa campagne boisée de moyenne montagne que par ses villes.

Pourtant, de tous temps au cours des siècles et encore de nos jours, la vie quotidienne des habitants du Morvan demeure rythmée par l'obligation de se rendre en un lieu où sont concentrés les équipements l'emploi, la santé, les services et l'enseignement.

Ces déplacements sont d'autant plus obligés que de nombreux villages sont assortis de multiples hameaux, écarts, huis, qui accroissent encore cette contrainte que le relief, complexe et montueux, ne facilite pas.

Massif ancien, accidenté, humide et boisé, **le Morvan a plus donné à la ville qu'il n'a reçu d'elle...**Donné son bois de chauffage, ses nourrices et ses hommes à la capitale parisienne, plus d'ailleurs qu'aux petites villes et villes moyennes de son territoire et de sa périphérie.

Ce « rapport villes -campagnes » dans le Morvan a connu, pour son étude, un point fort, dans les années 60 du XX^{ème} siècle, lors de la publication de la thèse magistrale de Jacqueline Bonnamour : « **Le Morvan, la terre et les hommes** » (P.U.F. 1966).

Il y a donc lieu d'observer comment ce rapport a évolué depuis cette période, comment la « régionalisation » et la création d'un « Parc Naturel Régional » ont, ou n'ont pas redonné une impulsion à la dynamique urbaine, au service des habitants des campagnes morvandelles.

Sans oublier le rôle très contraignant du découpage administratif issu de la Révolution Française en communes, cantons et départements, qui pèse encore de tout son poids sur le vécu des habitants, et dont Château-Chinon avec ses deux appellations et communes de « Château-Chinon – Ville » et « Château-Chinon – Campagne » est le vivant symbole...

Symbole à peine pris en compte par l'INSEE dans sa cartographie des « aires urbaines » et de « l'espace à dominante rurale ». Cartographie conçue de telle manière que le Morvan lui-même n'existe pas, mais qui doit cependant être utilisée pour en comprendre le vécu.

A. Le Morvan, forte unité « naturelle » régionale.

Avant d'être un parc « naturel » le Morvan a toujours été, de par son histoire, elle aussi « naturelle », une entité physique bien individualisée. Par ses sols, acides, son sous-sol fait de roches cristallines, son altitude, son climat de « moyenne montagne océanique », son couvert forestier initial de chênaie-hêtraie acidophile.

Entité physique bien individualisée, du moins à l'Est au Nord et à l'Ouest où l'entourent trois « dépressions périphériques moins élevées, aux sols marno-calcaires plus riches, l'Auxois, la Terre Plaine, le Bazois et son prolongement au Sud, la Sologne bourbonnaise.

Les limites deviennent plus complexes au Sud et au Sud-Est où l'entité physique connaît une discontinuité orographique avec le bassin permien d'Autun, l'abaissement des altitudes du pays de Luzy et de la vallée de l'Arroux, puis la remontée très nette du massif d'Uchon, second petit Morvan un peu oublié du grand au Sud d'Autun...

Discontinuité orographique certes, mais pas géo-pédologique puisque se continuent l'alternance de roches cristallines et de sillons houillers, sans aucune discontinuité d'Avallon aux Cévennes, rattachant ainsi tout le Morvan géologique à la bordure orientale du Massif Central.

Rattachement qui, ne l'oublions pas, a servi de premier argument pour le rattachement institutionnel du Morvan et de la Bourgogne au « Grand Massif Central » et aux régions administratives qui se l'approprient en tout ou partie.

Le Morvan, bien avant qu'il ne devînt un parc naturel, avait acquis depuis longtemps sa personnalité forte, ses parlers spécifiques, la marginalisation de sa polyculture pauvre de « pays naisseur » et non pas « engraisseur », bien à l'écart de la riche Bourgogne vineuse, comme de la Loire nivernaise et berrichonne.

Bien avant qu'il ne fût reconnu par la science géologique puis géomorphologique comme le « bastion avancé du Massif central dans les auréoles sédimentaires du Sud-Est du Bassin Parisien ». Ce qu'il est toujours...

Moyenne montagne, massif ancien, socle hercynien pénéplané puis soulevé par la tectonique tertiaire, tous ces vocables géomorphologiques ne doivent pas enfin occulter la forte personnalité climatique du Morvan, si bien cernée par Jean Pierre Chabin et Pierre Pagney.

Dans leur étude du climat de la Bourgogne (notice de l'Atlas de Bourgogne) ces deux auteurs individualisent nettement : « le

climat du Morvan : une moyenne montagne océanique » et en déclinent les traits essentiels : « Frappé par la « marée océanique », le Morvan connaît un climat d'une humidité et d'une fraîcheur exceptionnelle. L'océanité triomphe. Le Morvan ruisselle d'eau » mais aussi de fraîcheur, hivers ni très froids, sauf sur les sommets, ni très enneigés, mais longs. Étés trop frais, la chaleur fait défaut ».



Château-Chinon photo C Péguinot

Et les excellentes cartes du même atlas (François Tainturier), de bien traduire cette fraîcheur humide du massif par ce rectangle célèbre de précipitations supérieures à 1.000 m/m/an qui ressort si bien de la carte pluviométrique.

Fraîcheur, humidité, pauvreté et acidité des sols, altitude même moyenne mais générant un relief en creux, cloisonné, difficile à franchir, fortes pentes convexo-concaves d'une vallée à l'autre, mouilles tourbeuses, couvert forestier initial, sources nombreuses mais de faible débit, tous ces caractères naturels étaient fort peu propices à engendrer une attractivité telle qu'elle aurait pu donner naissance à de significatives concentrations urbaines.

D'autant que l'histoire institutionnelle elle-même marginalisa elle aussi le Morvan.

B. Le Morvan, pays marginalisé par l'histoire et la cartographie statistique.

Partagé en deux, entre le duché de Bourgogne et le comté de Nevers, le Morvan ne pouvait espérer la mise en place d'une ville capitale. Les deux entités historiques s'organisèrent, loin à l'Est du massif autour de Dijon pour le premier, un peu moins loin à son Ouest sur la Loire à Nevers pour le second.

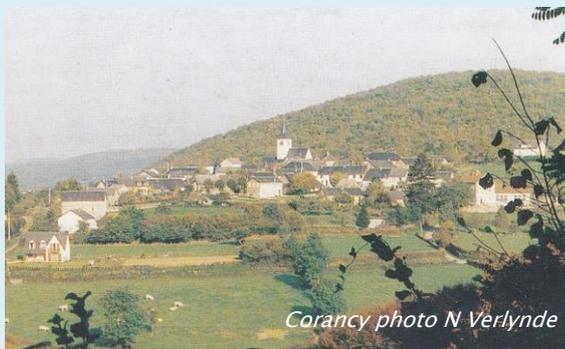
Sa « ville » capitale historique, celte, puis éduenne, construite sur un de ses plus hauts sommets, Bibracte, connut le lent abandon que l'on sait, au profit de la création romaine de la « sœur et émule de Rome », Augustodunum, en site stratégique de carrefour de voies romaines entre l'Arroux et l'escarpement de faille limitant le bassin permien et le massif d'Uchon.

Dès lors, même si, comme l'a démontré le Dr. Lucien Olivier, le massif du Morvan fut parcouru de voies romaines, aucune ne donna lieu à la naissance de centre urbain au cœur de celui-ci, mais plutôt déjà à sa périphérie, notamment à Sedelocus (Saulieu), et Aballo (Avallon), deux villes qui s'enorgueillissent de figurer toutes deux sur la Table de Peutinger.

On lira sur ce point le Bulletin de la Société d'études d'Avallon, 2006, 84ème volume, p.44.

On peut donc dire que si la civilisation éduenne avait « urbanisé » le Morvan en créant le magistral site urbain fortifié de Bibracte, l'occupation romaine l'a, au contraire « désurbanisé », en installant à sa périphérie ces trois centres urbains destinés à une longue histoire, Augustodunum, Sedelocus, Aballo, mais à une histoire qui ex territorialisa le fait urbain à cette périphérie, pour d'autres besoins que ceux du cœur du massif. Les siècles qui suivirent confirmèrent ce fait initial, voire même l'amplifièrent.

L'histoire a marginalisé le Morvan lui-même et les villes, petites et moyennes installées à sa périphérie, qu'elle fut médiévale, comtale, ducale, religieuse, royale, impériale puis républicaine. Ainsi, la limite historique qui a séparé pendant des siècles, à l'intérieur du massif, le comté de Nevers et le duché de Bourgogne, a perduré jusqu'à la création des départements à la Révolution et a été utilisée par celle-ci pour ce découpage.



Il est très instructif, à ce sujet, de consulter les cartes anciennes de Bourgogne, du XVIème au XVIIIème siècles. Et l'on sait de quelles conséquences pour le massif a été l'échec de la tentative de création d'un département du Morvan en 1790, échec dû à la rivalité forte entre Château-Chinon et Autun pour en obtenir la préfecture.

Les chiffres d'évolution de population des villes et « villettes » (comme les nomme J. Bonnamour) du Morvan et de ses périphéries montrent des maxima au XIXème siècle puis vers 1975 suivis d'une diminution. Mais il faut relativiser cette diminution dans la mesure où les chiffres actuels sont, soit ceux de la « population municipale légale » soit rectifiés du fait que ce sont des chiffres de « population sans double compte ».

Par ailleurs, si les villes elles-mêmes peuvent voir leur chiffre diminuer, les communes de la périphérie immédiate de la ville principale, plus attractives au plan résidentiel, du prix du foncier ou de la charge fiscale, peuvent connaître de significatives hausses de population.

De plus, l'**intercommunalité**, souvent pratiquée, donne une image plus réelle du poids d'une agglomération, même « moyenne ».

Enfin, le prestige d'une ville ou d'une commune, même qualifiée de « rurale » par les statistiques, ne se mesure pas uniquement en termes de chiffres de population permanente : ainsi de Vézelay, peuplée de 473 habitants permanents et qui, cette année, a accueilli, de Mai à Septembre, plus de 500.000 visiteurs...

Au plan de la statistique démographique, telle que la pratique l'INSEE dans sa présentation nationale des « Territoires vécus et bassins de vie et organisation territoriale de l'emploi et des services », le Morvan est aux 4/5èmes classé dans les « espaces à dominante rurale ».

Dans cette classification les « pôles urbains » comptant 5.000 emplois et plus, sont représentés en rouge et orangé pour leurs « communes péri-urbaines », soit 354 pôles représentant 3.100 communes.

Les « pôles d'emploi de l'espace rural » signalent en bleu les communes comptant « 1.500 emplois ou plus », soit 525 pôles représentant 373 communes.

Quant aux « autres communes de l'espace à dominante rurale » elles **ne figurent pas !** et sont diluées dans une trame verte continue qui évoque **16.730 communes...** de l'espace national...

Dans cette carte nationale l'INSEE a conservé en traits fins les limites départementales, mais s'en affranchit à juste titre, quand la réalité des déplacements d'une commune à l'autre le justifie. Selon cette carte, comment est représenté le Morvan ? La réponse est claire : un « espace à dominante rurale » sauf sur ses deux marges, d'Avallon au Nord et d'Autun au Sud.

Avallon, maintenant dans le périmètre du parc naturel régional, est représentée comme un réel « pôle urbain » comptant 5.000 emplois et plus avec une large ceinture de « communes péri-urbaines » et une « organisation territoriale des services » qui rayonne sur toutes ces communes et même au-delà dans « l'espace à dominante rurale ».

Et cela de manière très équilibrée avec cependant deux petites dominantes, l'une vers le Vézélien, l'autre vers la Terre Plaine, mais aussi au Sud sur la part icaunaise du Morvan.

En deux endroits, Avallon étend même son attractivité sur la Côte d'Or (Toutry) et sur la Nièvre (St. André en Morvan).

Autun, « ville-partenaire » du parc, qui veut ainsi garder, en quelque sorte, la spécificité de son prestige historique et culturel mais aussi de son actualité industrielle (Dim, Nexans), représente le second « pôle urbain » à proximité du massif du Morvan. Avec aussi une vaste aire « péri-urbaine » qui présente deux caractères :

a) nettement étendue sur le bassin permien, donc au Nord et au Nord-Est de la ville, à l'image du rayonnement des routes qui reprennent dans ces mêmes directions celui des anciennes voies romaines... Permanence de la géographie physique dans le déplacement des hommes... d'un millénaire à l'autre.

b) beaucoup plus limitée au Sud par le brusque relief de faille, et la montée en lacets sur le plateau de la forêt de Planoise, puis très vite au Sud sur le horst d'Uchon l'entrée en compétition avec l'aire d'influence du Creusot.

Au Nord, l'aire d'influence d'Autun atteint l'enclave côte d'orientale de Ménessaire, les communes de Voudenay Maizières et sur les communes morvandelles nivernaises de Moux et Alligny en Morvan.

Quant au reste du territoire du Morvan, il n'est figuré **que par des communes vertes** ne représentant même pas un pôle d'emploi de l'espace rural (bleu) bien que dotées d'une aire d'influence territoriale des services, **mais sans jamais être nommées.**

Ainsi de **Saulieu** qui rayonne sur l'Auxois-Morvan et la Nièvre (Saint-Brisson).

Ainsi de **Château-Chinon** qui rayonne sur Arleuf, Glux en Glenne, Fachin, Corancy, Chaumard, Planchez, Ouroux en Morvan, Vauclaux, Dommartin, Blismes, etc...

Le Morvan géographique, le Morvan central, élevé, granitique, forestier, très arrosé, n'est, en fait sur cette carte nationale de l'INSEE des « territoires vécus et de leur « organisation des services » représenté **que par une seule commune, verte, Château-Chinon**, commune à laquelle est tout de même reconnue le rang de « **pôle de service intermédiaire** » exerçant une « **attractivité sur les habitants d'au moins une commune** » (sic).

En d'autres termes, la représentation quantitative de la population, de l'emploi et des services, trame du travail, méritoire certes, de l'INSEE, ne saurait suffire à une juste et complète appréciation des rapports villes-campagnes d'un espace donné.

Il convient d'associer à l'aspect quantitatif et économique, les traits qualitatifs, historiques, culturels, patrimoniaux, et d'en effectuer la réelle synthèse géographique, celle qui manque trop souvent dans la politique nationale d'aménagement du territoire et les réformes en cours.

A suivre dans la prochaine Lettre de l'Académie n° 6

Dijon de l'époque moderne à l'époque contemporaine

Sortie de printemps du 13 mai 2017

En juin de l'année dernière, en cheminant dans les rues aux maisons à pans de bois, Jean-Pierre Jolly nous a conduits d'église en église, d'hôtel particulier en hôtel particulier, dans la capitale des Grands Ducs d'Occident, pour une promenade à travers les siècles, du Moyen Âge à la Renaissance. Dans la suite logique de cette visite, notre intérêt s'est porté cette année sur les résidences des parlementaires bourguignons du « Grand Siècle », les architectures de style haussmannien et les immeubles influencés par l'Art nouveau. Le matin nos pas nous ont menés de la Place Darcy et son environnement, à la Place St-Bernard, puis à la Place Grangier avec la Grande Poste qui vient d'être nettoyée, les Halles de style Baltard, l'église St-Michel et sa façade Renaissance unique en France et le petit musée Rude.

Après le déjeuner à la Villa Vauban, nous sommes passés par le Palais des Etats, dont les points forts sont le magnifique escalier Gabriel et la chapelle des Elus, sans oublier la Place de la Libération récemment rénovée.

Impossible de voir tous les hôtels particuliers des XVIIe et XVIIIe siècles, il y en a plusieurs dizaines...

Après un rapide coup d'œil à quelques-uns, nous avons regagné nos pénates, sans oublier de remercier notre guide pour son érudition, sa bonne humeur, son humour et sa parfaite connaissance de la capitale bourguignonne.



Echos et nouvelles

Les rendez-vous de l'Académie du Morvan

- **Samedi 1 juillet 2017 :**

Assemblée générale de l'Académie du Morvan :

Conférence : **Un parcours à l'ONU** par **Jacques Baudot** ancien secrétaire général adjoint de l'ONU.

- **Samedi 22 et dimanche 23 juillet 2017**

Fête du livre à Anost.

- **Samedi 9 septembre 2017**

Le 50ème anniversaire de l'Académie du Morvan sera célébré à Autun avec pour point d'orgue un débat réflexions sur « **Le Morvan en Bourgogne Franche Comté : évidences et questions** » l'après midi suivra un concert de musique médiévale à la chapelle Notre-Dame des Sept Dormants.

- **Dimanche 17 septembre 2017 :**

Fête du livre à Saint-André-en-Morvan.

- **Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2017 :**

Le **congrès de l'ABSS** aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 octobre à Clamecy sous l'égide de la **Société Scientifique et Artistique de Clamecy** et aura pour thème : « **La ville et les pouvoirs : économie, culture, société.** »

- **Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2017 :**

Le 10ème salon du livre de Saulieu